

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 2 juillet. — Le premier bataillon de la légion anglaise a mis à la voile ce matin de l'île des Chiens pour St-Sébastien; il est commandé par le major Kerby. Un journal tory du matin dit que ces volontaires avaient été, avant leur embarquement, passés en revue par le colonel Evans et qu'ils avaient fort mauvaise mine, ce que nie le *Courier*, en assurant qu'il n'avait jamais vu de recrues présentant une plus belle apparence. On croit que le second bataillon partira dans le courant de la semaine prochaine. L'affluence au bureau d'enrôlement est toujours considérable, ainsi que le nombre de demandes pour les places d'officiers et autres.

— Dans la séance d'hier, la *chambre des communes* a continué la discussion du bill sur les corporations. Sur la 20^e clause, sir R. Peel a proposé un amendement, portant que nul ne pourra être élu membre d'un conseil municipal, dans les villes divisées en quartiers, s'il ne possède en propriété mobilière et personnelle, pour une valeur de 1000 liv. sterl. (25,000 francs), ou bien s'il ne paie au moins 40 livres sterlings (1000 francs) pour la taxe des pauvres. Dans les villes non divisées par quartiers, ce cens d'éligibilité serait diminué de moitié.

L'amendement de sir R. Peel a été rejeté par 267 voix contre 204, majorité en faveur de la clause primitive de 163 voix.

— Le *Globe* fait les réflexions suivantes sur le dernier ordre du jour adressé à l'armée par le baron Evain, ministre de la guerre en Belgique. D'après la position que la Belgique occupe comme état neutre au milieu de voisins jaloux, l'ordre du jour du baron Evain ne nous surprend en aucune façon. Il serait contraire aux principes de la neutralité que doit observer un gouvernement, que ce gouvernement sanctionnât des enrôlements faits sur son territoire par une puissance étrangère. Les levées étrangères faites antérieurement en Suisse et en Allemagne ont été citées comme exemple de ce genre. Le gouvernement belge qui est neutre dans la lutte actuellement engagée en Espagne, qui ne fait pas partie de la quadruple alliance, comme la France et l'Angleterre, et n'est pas comme ces deux puissances en position de suivre telle ligne de conduite, ultérieure qui leur serait commandée par l'honneur ou l'intérêt devait répondre, comme il l'a fait, aux demandes d'autorisation qui lui ont été adressées relativement aux enrôlements.

FRANCE.

Paris, le 4 juillet. — Une dépêche télégraphique reçue hier, annonce que le général Laherra, successeur de Valdès, est arrivé à Portugalette le 30 juin avec 21 bataillons; il devait entrer le 1^{er} juillet à Bilbao.

Les bataillons sont réunis à Portugalette.

Une seconde dépêche arrivée ce matin vient d'être affichée à la bourse :

Bayonne, le 4 juillet.

« L'armée de la reine, forte de 20,000 hommes, est entrée dans Bilbao, le 1^{er}, à deux heures après midi. Il n'y a pas eu d'affaire. Don Carlos a établi son quartier-général, le 30, à Onate. Cette nouvelle est transmise par le commandant de la *Sapho*. »

On assure que le général Desmichels n'a pas accepté le commandement de la légion étrangère et des volontaires qui devaient se réunir à ce corps pour aller en Espagne. (J. des Débats.)

Nous recevons quelques détails sur le siège de Bilbao par les lettres suivantes :

Bilbao, 26 juin.

Voilà dix-sept jours que nous sommes bloqués par la faction réunie, n'ayant eu qu'un seul jour de repos. Le 13, à quatre heures du matin, les rebelles ont commencé leur attaque, qui a continué pendant le 14 et le 15 jusqu'à midi. Dans la nuit du 13, nous crûmes qu'ils voulaient tenter un assaut, car ils parvinrent à détruire la batterie de Circo, et nous nous préparions à les recevoir; mais ils n'osèrent pas s'approcher de nos rangs.

Pendant quatre jours, ils ont lancé des bombes et des grenades, et les deux jours suivants ils nous ont laissés tranquilles, de manière à faire croire qu'ils avaient retiré leur artillerie; mais le 24, dans l'après-midi, ils ont recommencé un feu très-vif, qui a duré jusqu'à cinq heures du soir, et quelques édifices ont souffert des bombes et des grenades, particulièrement l'église de San-Yago. Hier, ils nous ont laissés tranquilles, et ce matin ils ont commencé de nouveau.

Très-peu de personnes ont péri, malgré la grêle de boulets et de bombes. Nous avons eu quelques urbains blessés, mais tous, ainsi que les troupes de la garnison, sont animés du plus grand enthousiasme et d'un courage admirable, malgré dix-sept jours de fatigues.

Espartero s'est présenté avant-hier près de Castrojena, et, après une faible fusillade, il est retourné à Portugalette. Les généraux de l'armée ne se pressent pas de nous secourir, mais la gloire n'en sera que plus grande pour notre brave garnison et nos urbains.

Nous avons des vivres, des munitions et du courage pour ne pas craindre les attaques des factieux, autant de fois qu'ils pourront les renouveler.

— On écrit de la frontière d'Espagne :

Bayonne, le 29 juin. — On sait enfin que Zumalacarréguay est mort à la suite de l'extraction d'une balle qu'il avait reçue dans le mollet. Il a été enterré à Ormastéguy, et don Carlos a pris le commandement de l'armée. Une légère affaire a eu lieu le 22, entre les troupes du général Espartero et les carlistes. Ce général ayant tenté d'entrer dans Bilbao, les carlistes se sont opposés à son passage et de Bazzenas il a été obligé de se retirer sur Portugalette d'où il était sorti et où il était encore le 27. La perte des troupes de la reine dans cette affaire s'élève à 140 morts, 260 blessés; 50 prisonniers leur ont été faits; on ne connaît pas la perte de la faction, mais on savait que le brigadier Simon Torrel, avait été tué, et que le colonel Guevillas avait reçu une balle dans l'œil. Le colonel Loqui a été très-grièvement blessé.

Les républiques du nouveau monde ont de la peine à s'organiser. Les chefs républicains se succèdent tous les quinze jours et ce malheureux pays succombe sous la misère et la guerre civile.

Au Mexique surtout, les affaires de la république sont dans un état de crise pitoyable. L'irritation des partis menace d'une guerre civile qui entraînerait la dissolution de l'union mexicaine. Au Pérou, nouvelle révolution plus sérieuse que les précédentes. Le 23 février dernier, la population de Lima était en proie aux plus cruelles alarmes, le général Salaverry, maître de la ville, y était entouré par les troupes du gouvernement précédent, campées à trois ou quatre lieues de là. Dans l'intérieur, Kocafuerte parvenu à se mettre à la tête d'un gouvernement provisoire, avait convoqué une

convention nationale pour faire la constitution de la république de l'Equateur.

— Nous avons souvent relevé les comptes imaginés par la grande fabrique ultra-libérale parisienne. Pour accuser le gouvernement de défaut de surveillance et même de connivence; les journaux ont annoncé positivement que le fils de don Carlos, parti d'Angleterre, était débarqué en France le 21 juin avec un autre espagnol de distinction et qu'ils étaient probablement arrivés en Espagne.

Or les trois fils de don Carlos sont arrivés à Rotterdam le 1^{er} de ce mois. Croyez donc à ces journaux dont les nouvelles sont aussi fausses que les doctrines.

— C'est aujourd'hui qu'ont lieu au Gymnase musical les débuts de la famille Grassell, composée du père et de sept enfans, qui exécutent avec une précision et un ensemble admirables de la musique d'harmonie des fanfares, des valse et des galops; ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ces enfans, dont l'aîné a 13 ans et le plus jeune 2, jouent tous de 4 ou de cinq instrumens, et en changent alternativement à chaque morceau.

— La *Gazette de Stuttgart* dément positivement tout ce qu'ont rapporté les journaux français relativement à un projet de mariage entre le duc d'Orléans et la fille aînée du roi de Wurtemberg.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 5 JUILLET.

Le gouvernement a reçu des lettres par lesquelles le saint-père, le roi de Danemarck, le roi de Suède, l'archiduchesse de Parme, le grand duc de Toscane, le roi de Sardaigne, la reine régente d'Espagne, le grand duc de Saxe, et le duc de Saxe-Altenbourg répondent à la notification de la naissance du prince royal, ainsi qu'une lettre par laquelle S. A. I. et R. le grand duc de Toscane fait part à S. M. le roi des Belges de l'heureuse délivrance de S. A. I. et R. la grande duchesse de Toscane et de la naissance du prince héritaire de Toscane. (*Moniteur.*)

— Par suite du rapport adressé à M. le ministre de la guerre par M. le colonel Chapelié, directeur de l'école militaire, sur les examens qui viennent d'avoir lieu, plusieurs professeurs se sont réunis à l'effet de fonder un cours spécial de préparation aux examens d'admission à l'école militaire et à celle des mines.

Le programme de ce cours a pour base les instructions de M. le ministre de la guerre; il s'ouvrira très-incassamment: les personnes que la chose concerne peuvent prendre connaissance des conditions pour l'admission des élèves, chez MM. Henri Perkin, rue du Marais, n° 65, près du boulevard Botanique; Noël, rue Haute, n° 43; et Langlet, libraire, rue de la Magdelaine.

— Par arrêté du 3 juillet, le sieur Cools (Joseph), premier commis au ministère de l'intérieur est nommé commissaire de district et de milice à Saint-Nicolas.

— L'esprit d'association a pris depuis quelque temps un développement remarquable en Belgique. Dans le courant de cette année le gouvernement a autorisé l'établissement et approuvé les statuts de onze sociétés anonymes ayant, presque toutes, un but très important. Il n'a refusé sa sanction qu'à l'établissement de deux sociétés de cette espèce à celles d'administration des fonds publics à Anvers et d'administration générale des rentes nationales et étrangères à Bruxelles, parce qu'elles devaient donner lieu à des loteries particulières défendues par la législation en vigueur. Il paraît que plusieurs demandes d'autorisation pour l'établissement d'autres

L'armée autrichienne ayant envahi la

(1) A la révolution de 1830, les cris de *vive Fyon* se sont souvent mêlés aux acclamations du peuple. Cette année encore, à la fête du bourgmestre de Verviers, une population nombreuse étant réunie sous les fenêtres de ce magistrat pour applaudir aux séductions que lui donnait le

La faible opinion qu'avait de lui-même notre illustre compatriote, le pouvoir était loin de la partager: aussi n'eut-on aucun égard à cette lettre, qui ferait aujourd'hui non rougir, mais sourire de pitié tant d'anateurs de promotions, qui ont le bon esprit de ne point s'arrêter à peser leurs capacités.

sociétés sont, en outre en ce moment même; en instruction au département de l'intérieur. (*Monit.*)

— On lit dans le *Belge* :

« Des décorés de la croix de fer ont conçu le projet d'ouvrir entr'eux une souscription à l'effet d'orner de drapeaux les arbustes de la *Place des Martyrs*. Ils appellent tous les décorés à se joindre à eux pour embellir le jardin où reposent les braves qui ont fondé au prix de leur sang la nationalité belge. »

— Le nonce du pape, M. Gizzi, est arrivé hier à 9 heures du matin, à Bruxelles.

— On assure que la légation autrichienne a déjà souscrit pour une somme considérable en faveur du rétablissement de la statue du prince Charles.

LIEGE, LE 6 JUILLET.

TROUBLES A AMSTERDAM.

On nous écrit d'Amsterdam, le 4 juillet :

« Hier dans la journée et cette nuit, il y a eu des rixes parmi la populace, mais seulement dans les bas quartiers de la ville. Quelques propriétaires de petites habitations dont le loyer est au-dessus de 80 florins, et que la loi oblige à payer l'impôt des portes et fenêtres (sauf leur recours réservé contre les locataires) s'y sont refusés cette fois et persistant ont préféré laisser saisir leurs meubles plutôt que de devoir eux-mêmes libérer leurs fermiers. »

« La vente des mobiliers saisis devant avoir lieu hier, la populace s'est ameutée et pour la dissiper, il a fallu faire agir la force publique. »

« Hier au soir, les troubles ont recommencé et la baraque dans laquelle se font ces sortes de ventes par ordre de l'autorité a été incendiée, en accueillant au préalable à coups de pierres et de cailloux les vétérans formant la garnison de notre ville. »

« Comme la totalité des citoyens est pour l'exécution de la loi et qu'elle désapprouve ces troubles suscités par quelques gens fort obscurs, l'ordre a été bientôt rétabli par la présence de la schutery qui s'est spontanément assemblée et maintenant un calme parfait règne dans toute la ville. »

« La bourse, par suite de ce misérable scandale, a été nulle et sans affaires et les fonds sont restés presque sans variations. » (*Ind.*)

La nécessité de propager les saines doctrines de l'économie politique nous paraît prendre chaque jour un nouveau degré d'importance. La dernière session nous a révélé l'existence dans les chambres, d'un parti numériquement assez fort, et disposé à appuyer un système rétrograde en matière d'économie sociale. Des journaux accrédités et consacrés à la défense de la nationalité belge se sont mis aussi à soutenir le même système. Dans cette conjoncture, nous avons cru faire chose utile en appelant l'attention de nos lecteurs sur les avantages de la liberté du commerce. Nous croyons avoir démontré combien les industries non protégées ont à souffrir des mesures de prohibition, et comment ces mesures finissent par tourner à mal pour les branches d'industrie mêmes qu'on a voulu garantir de la concurrence. Nous avons touché aussi quelques-uns des effets politiques du système, et nous avons, à cette occasion, invoqué surtout les intérêts de la classe des consommateurs. Mais parmi les résultats politiques indiqués, il en est un sur lequel nous insisterons encore aujourd'hui, parce qu'il nous semble mériter surtout l'attention des amis de la nationalité belge, qu'un intérêt du moment ou de localité pourrait entraîner à des concessions dangereuses. Il faut bien le remarquer, les prohibitions, opposées d'ailleurs aux principes de liberté et d'égalité, sont encore des ferments de discord entre les provinces. Les provinces frontalières, par exemple, qui auraient beaucoup à gagner en faisant le commerce extérieur, ont au contraire beaucoup à souffrir des inconvénients, des vexations, du renchérissement qu'amènent toujours à leur suite les entraves apportées au commerce et à l'industrie. Les provinces du centre, de leur côté, se félicitent de la prétendue protection dont elles sont l'objet.

Ne se passe-t-il rien de pareil chez nous, et les réclamations de l'industrie gantoise n'ont-elles point

déjà en effet alarmé le Hainaut? Dans la chambre, les députés de cette dernière province ne montrent-ils pas déjà comme un sentiment hostile envers la Flandre. A Liège, la chambre de commerce a aussi manifesté quelque crainte pour la conservation des débouchés qui restent à nos produits en armes, en quincaillerie et en clous, si on se laissait entraîner à de nouvelles mesures de prohibition contre l'industrie exotique. Les fabricans de fer et de draps réclament aussi des débouchés pour leurs produits; et, comme nous ne cessons de le répéter, ce n'est point en repoussant ceux de l'étranger qu'on peut espérer de voir ouvrir des marchés nouveaux à notre industrie.

Ce sont là, semble-t-il, des considérations dignes de l'attention des défenseurs de notre jeune nationalité, de ceux qui ont pris pour devise : *l'union fait la force.*

La ville de *Bilbao*, contre laquelle les Carlistes avaient dirigé leurs principaux efforts, a été débloquée le 1^{er} de ce mois. Voici le détail des opérations militaires qui ont précédé l'entrée des troupes de la reine dans cette capitale de la Biscaye :

Le général don José Santos de la Herra, qui vient de remplacer le général Valdès dans le commandement de l'armée de Navarre, commandait la division de réserve de la rive droite de l'Ebre, et avait son quartier-général, le 20 juin, à Briviesca, d'où il manœuvrait dès-lors pour faire sa jonction avec les troupes de Valdès, et marcher au secours de Bilbao.

Le général Valdès ayant remonté l'Ebre par la rive gauche, était arrivé le 19 à Puente-Lara, sur ce fleuve, à trois lieues au-dessus de Miranda, et ses colonnes se sont dirigées sur Bilbao par Orduna, ville de la Vieille-Castille, à huit lieues au sud-est de Bilbao, sur la grande route de Burgos.

Il est à remarquer que l'armée christine, partie de Puente-la-Reyna et de Logrono, a perdu un temps considérable et fait un immense circuit en se dirigeant sur Bilbao par Orduna, au lieu de s'y rendre directement par Vittoria. Elle était contrainte à prendre ce détour afin d'éviter les colonnes carlistes qui occupent en force le pays central et qui bloquent même Vittoria. Au moyen de ce long détour, l'armée s'adossait à la Vieille-Castille et pouvait marcher au secours de Bilbao par la route de Burgos sans craindre d'être coupée par les carlistes qui n'ont de ce côté que de faibles bandes. L'infériorité actuelle de l'armée lui imposait la nécessité d'éviter tout engagement dans sa marche, et c'est ce qui explique comment la garnison de Bilbao est restée si long-temps abandonnée à elle-même.

Les carlistes, de leur côté, ne paraissent pas avoir poussé le siège avec une grande vigueur. Le siège a commencé le 12 juin, et du 12 au 30, c'est-à-dire pendant un laps de dix-huit jours, on a lieu de s'étonner qu'ils ne soient pas parvenus à s'emparer d'une ville assez mal fortifiée, contre laquelle ils avaient réuni toutes leurs forces, et que les christinos ne pouvaient secourir que très tard.

L'armée carliste avait cependant pour elle tous les élémens de succès. Elle était bien munie d'artillerie, elle occupait le cours du fleuve, et elle avait intercepté toute communication de la ville avec Portugalette, ce qui empêchait l'arrivée des secours et des munitions expédiés par mer de Saint-Sébastien.

Nous nous expliquerions difficilement la non-réussite du siège de Bilbao, si nous ne nous rappelions que la blessure mortelle de Zumalacarréguay daté du 16 juin, et si nous n'étions persuadés que la blessure de ce chef et ensuite la nouvelle de sa mort ont dû jeter un grand découragement dans l'esprit des Navarrais, en même temps que les plans d'opérations ont dû cesser tout-à-coup d'avoir ce concert et cette netteté que le général de l'insurrection avait su leur imprimer.

Les détails qui précèdent sont extraits du *Journal des Débats*. Le déblocus de Bilbao aura d'importants résultats pour le gouvernement espagnol. L'effet moral surtout est incalculable. Bilbao est à 85 lieues de Madrid. Elle est bâtie à deux lieues de la mer, sur la rive droite de la petite rivière d'Ausa, assez profonde pour recevoir de gros navires marchands. Elle compte 14,000 habitans. C'est une place de commerce importante, étant l'entrepôt de toutes

les laines que l'Espagne exporte et de toutes les marchandises expédiées des différens pays pour le Nord du royaume. Avant la guerre son port offrait un mouvement continuel. La population est l'une des plus libérales de l'Espagne. Presque toute la jeunesse du commerce a voyagé en Angleterre, en France et en Allemagne.

Depuis environ un mois, il circulait beaucoup de pièces fausses de 25 cents, aux millésimes 1826 et 1830, que l'on distinguait facilement des bonnes pièces, par la grossièreté des contours du chiffre et des armoiries. La police du quartier du sud, après avoir recueilli plusieurs déclarations de cabaretiers chez lesquels ces fausses pièces avaient été échangées, s'est transportée samedi, dans l'après-midi, au domicile du nommé Barthélemi Piro, orfèvre, sise faubourg St. Gilles, contre lequel des soupçons étaient dirigés; et la visite faite ayant amené la saisie de modèles présumés avoir servi à la fausse fabrication, cet homme a été arrêté, conduit pardevant le procureur du roi et ensuite écroué.

Déjà en 1821, le même individu avait été mis en accusation devant le tribunal correctionnel de Maestricht, sous prévention d'avoir fabriqué et vendu pour de l'argenterie des couverts de laiton revêtus d'un faux contrôle de poinçon; mais il fut acquitté. En 1823, une instruction a encore été faite à sa charge du chef d'émission de fausses pièces de un et de deux francs.

Hier, vers trois heures après-midi, un jeune garçon de l'âge de 14 1/2 ans, s'est noyé en se baignant dans une branche de l'Ourte nommée *Fourchu-Fossé*, passant à Froidmont, commune de Liège. C'était le fils d'une femme qui a eu le malheur de perdre son mari, l'unique soutien de sa nombreuse famille composée de 7 enfans. Il a été retiré sans vie, quelques heures après, par le nommé Pierre Joseph Deglain, âgé de 26 ans, ouvrier menuisier, domicilié à Froidmont, qui a plongé plusieurs fois avec l'espoir de le ramener vivant. Cet acte de dévouement était digne d'un résultat heureux.

Un ingénieur du gouvernement est venu ces jours-ci à Verviers pour faire, dit-on, les études préparatoires relatives à la partie du chemin de fer qui doit longer cette ville et aboutir à la frontière prussienne. Si cette nouvelle est exacte, nous pouvons donc espérer que le gouvernement belge, mieux éclairé, fera commencer sans délai les travaux de la route en fer dans la vallée de la Vesdre. (*J. de Verviers.*)

— On lit ce qui suit dans un journal de Bruxelles :

« Les personnes qui en veulent à l'entreprise des *Omnibus*, voyant que l'emploi de la violence ne leur avait servi à rien, se sont avisés ces jours derniers d'un nouvel expédient pour nuire à cette entreprise. Jeudi dernier 9 heures du soir, au moment du dernier retour des waggons, un *Omnibus* stationnait hors de la porte de Laeken et déjà plusieurs personnes revenues de Malines avaient pris place dans l'intérieur de la voiture, lorsque tout à coup un grand nombre d'hommes de mauvaise mine se précipitèrent sur l'*Omnibus* dont ils envahirent l'impériale. Comme ils refusaient de payer, et que le tapage qu'ils faisaient effrayait les chevaux, le cocher de l'*Omnibus* paraissait hésiter à partir; mais un agent de police de la 7^e section, qui se trouvait là par hasard, et dont il faut louer la présence d'esprit, s'étant approché du cocher sans être aperçu des hommes qui étaient sur l'impériale, et lui ayant dit un mot à l'oreille, la voiture partit au grand trot. S'imaginant qu'on les conduisait à la Place Royale, nos tapageurs chantaient à gorge déployée, hurlaient, huaient, sifflaient et frappaient à grands coups de pied sur l'impériale et sur les panneaux de la voiture, au grand effroi des personnes qui se trouvaient dans l'intérieur. Mais arrivé à la hauteur de la Grand Place, voilà que tout d'un coup la voiture tourne à droite, prend par la rue au Beurre, et va droit à la *Permanence*; les chants avaient cessé; mais nos tapageurs eurent beau se faire doux comme des moutons et offrir de payer leur place, la voiture fut entourée par la garde, et tous furent conduits à l'*Amigo*.

— On écrit d'Anvers, 4 juillet :

« Hier au soir un sergent de marine des *Quatre Journées* étant resté à terme au-delà du terme de permission, reçut une réprimande de son chef. Il descendit dans la cale, se déshabilla et monta ensuite sur le pont d'où il se jeta dans l'Escaut; tous les secours ont été infructueux; il n'a plus reparu.

« Depuis deux jours, on voit dans notre ville beaucoup d'étrangers. On dit que ce sont des volontaires qui vont s'embarquer d'ici pour Londres, où ils seront incorporés dans les bataillons enrôlés en Angleterre pour le service de la reine Christine.

« Nos relations avec Londres, pour le service régulier des bateaux à vapeur, prennent chaque jour de l'extension. Le bateau à vapeur *Attwood*, capitaine Morfée, arrive à l'instant avec cinquante sept voyageurs et le complément de son chargement en marchandises diverses. Les transactions commerciales ont été actives aujourd'hui, il s'est vendu 3080 caisses 300 nattes de sucre, 300 balles de café et 300 balles de poivre.

« Pendant la bourse et vers la fin, j'ai vu lancer plusieurs hirondelles retournant à Bruxelles avec des bulletins portant les diverses variations du jour. Décidément c'est un nouveau moyen de correspondre qui vient d'être établi et qui est beaucoup plus prompt que par pigeons. »

— On lit dans un journal d'Anvers :

« M. le baron Osy, qui avait siégé avant-hier, en qualité de juré, à la cour d'assises, n'a pas paru à l'audience d'hier, où la même cause devait être continuée : en conséquence, la cour, sur les conclusions du ministère public; a condamné M. Osy à 500 francs d'amende, et a remis, aux frais de M. Osy, la cause à une prochaine session des assises. M. le baron, avait, dit-on, manifesté le premier jour le désir que l'affaire fut continuée le soir, et il en a écrit à la cour; malheureusement la volonté d'un juré ne peut faire loi à cet égard, et le président fixe l'heure et le renvoi des audiences, comme il le juge à propos. Il est heureux que M. Osy puisse payer les 500 francs; cependant les accusés devront retourner pour trois mois dans leur cachot.

— Le mortier-monstre, conduit par douze chevaux, est arrivé avant-hier au polygone de Brasschaet, où on va le soumettre à diverses épreuves.

— Dans la nuit du 30 juin au 1^{er} de ce mois, des malfaiteurs, au nombre de 15, armés de couteaux et de pistolets, se sont introduits dans la demeure des frères de Witte, cultivateurs à Coolscamp, canton d'Ardoie, arrondissement de Bruges, après avoir pratiqué un large trou dans le mur. Une somme de 5,000 francs environ, contenue dans divers coffres et armoires, a été enlevée au moyen d'effraction.

Dans une autre armoire placée dans la cuisine, se trouvait déposée une somme de 500 livres de gros en diverses espèces; les voleurs n'y ont pas porté la main. Du reste, aucune violence n'a été exercée sur les personnes. L'un des frères de Witte a été saisi d'une telle frayeur, que sa vie est encore en danger. A deux heures de la nuit, cette bande de brigands avait quitté la maison; à huit heures du matin, M. le procureur du roi, de Bruges, accompagné de plusieurs agents de police des communes environnantes, se trouvait déjà sur les lieux. Sur-le-champ les meilleures dispositions ont été prises pour découvrir les traces des coupables, et on a l'espoir d'opérer leur arrestation.

(J. des Flandres.)

— On écrit de Vienne, le 22 juin : « Il est question que le lieutenant-feld-maréchal prince de Saxe-Cobourg sera nommé commandant-général dans la Basse-Autriche.

— Un nouveau vol mystérieux de bijoux pour une valeur de huit à 10,000 livres sterling (200 à 250,000 francs), vient d'avoir lieu chez le comte de Mexborough.

— Les journaux anglais annoncent que l'honorable miss Byron, « Ada, la seule fille de ma maison, de ma race, » comme le dit le chanteur de

— *Harold*, va épouser lord King, arrière-neveu jusqu'au troisième degré de John Locke. Miss Byron va avoir lord King en a 30.

— M. Roger de Beauvoir, qui a tracé avec M. Alphonse Royer la silhouette de nos hommes politiques, vient de publier dans la *Mode* une pompeuse apologie de Guillaume I^{er}. Il félicite surtout ce prince d'avoir su brider la noblesse et le clergé, compliment assez étrange sous la plume d'un écrivain légitimiste et dans un recueil dévoué à la branche aînée des Bourbons.

— On écrit de Namur qu'on érige en ce moment un monument funèbre à la mémoire des braves de la province qui ont succombé en combattant pour l'indépendance de la Belgique.

— Il circule à Gand de fausses pièces de 5 francs à l'effigie de Louis Philippe, et au millésime de 1834. Elles se font remarquer par un son sourd et mat, puis par quelque défaut dans ces lettres : *Roi des Français*.

— Dans la séance du 3 juillet de la chambre des communes, lord Melbourne a dit qu'il regardait l'ordre du jour de don Carlos, relativement aux volontaires étrangers qui viendront en Espagne, comme apocryphe.

— Des rixes ont eu lieu à Gand, à peu près périodiquement, entre les hâleurs de la ville et leurs concurrents de Wetteren. C'est une lutte du même genre que celle de nos fiacres et des omnibus. Dernièrement encore, deux hâleurs de Wetteren, qui avaient entrepris un transport dont les Gantois n'avaient voulu se charger qu'au nombre de trois, ont été grièvement maltraités par le corps des bateliers. Un procès-verbal a été rédigé, et les poursuites vont prendre cours.

— On écrit d'Elberfeld, que le 19 juin on y a eu dans une réunion nombreuse les membres de la commission des chemins de fer qui doivent être construits vers la Roehr et vers Dusseldorf. On compte parmi les membres élus, le président du tribunal de commerce et celui de la chambre de commerce.

— Le 1^{er} juillet, M. Van de Casterle, membre de la deuxième chambre des états-généraux, est décédé à La Haye.

— Une fille nommée Pétronelle Kaasmaker, a été condamnée à mort pour crime d'infanticide, par la cour d'assises de la province de Zélande.

— On mande de Hasselt, que l'on voit en ce moment dans le jardin anglais de M. Guillaume Claes, au château de Henkenrode, un *agraré ou aloès de la Vera-Cruz*, à larges feuilles, décrit dans le dictionnaire de Miller sous le n^o 7 (espèce peu connue en Belgique), qui se dispose à fleurir et qui depuis environ trois semaines vient de pousser une tige de près de dix pieds de hauteur. Cette plante peut être âgée de 60 à 70 ans.

— On écrit de Verviers, 2 juillet :

« Il paraît bien décidé que les citoyens, prévenus de complicité de tapages nocturnes et condamnés de ce chef à l'amende et aux frais, par jugement du tribunal de simple police, en date du 30 juin, formeront appel de ce jugement. »

— Betty Berg, femme du négociant israélite Simon Berg, née le 5 mars 1726 et par conséquent âgée de 109 ans, est morte le 11 juin dernier, dans le Hanovre.

— On annonce comme devant paraître lundi chez Voglet, libraire, rue de l'Empereur, une comédie en trois actes et en vers, intitulée : *le Folliculaire Anonyme*, par M. L. Alvin.

— Les accidents se succèdent aux États-Unis. Il y a peu de temps l'explosion de la chaudière du paquebot *Majestic* avait tué 40 personnes. Voici maintenant qu'à la Nouvelle-Orléans le superbe établissement appelé *Planter's and Merchant's Hotel* s'est écroulé dans la nuit du 16 mai, et 60 personnes ont été ensevelies sous les décombres. Le 18 au soir on en a retiré 44 vivants encore, mais plus ou moins mutilés, et 8 mortes.

— On lit dans un journal de Bruxelles : « Depuis le commencement du procès de la Roncière, il s'est vendu par jour, plus de 5,000 exemplaires des journaux qui en rendent compte. La relation spéciale qui s'en publie se tire de 45 et 50,000 par jour; et chose assez singulière dans les cabinets de lecture et les jardins publics où on lit les journaux, on compte de cinq à six femmes pour un homme. »

— La correspondance de Russie donne des détails sur les résolutions qui ont été prises par l'Empereur Nicolas relativement à son départ. Ces dé-

tails nous apprennent ce qui suit : L'empereur partira le premier, et l'impératrice, qu'on avait annoncé à tort devoir rester à Pétersbourg, le suivra de quelques journées. Les souverains, princes et hauts dignitaires seront rendus à Kalisch de manière à ce que les grandes manœuvres puissent commencer le matin de la journée du 18. Ces grandes manœuvres dureront pendant douze jours consécutifs, après lesquelles l'empereur se rendra à Tœplitz. C'est dans cette ville que seront réunis d'avance les diplomates qui sont appelés à délibérer sur les événements actuels, et dont les journaux ont déjà pressenti les conférences. Cette réunion étant terminée, l'empereur reviendra à Kalisch où il passera encore quelques jours. Il ne serait pas impossible que l'impératrice qui se trouvera si près de Berlin, engagera son auguste époux à faire encore une petite visite dans cette capitale, et que, cédant à cette douce influence, l'empereur Nicolas se déciderait à faire un voyage à Berlin avant de retourner à St. Pétersbourg.

On lit ce qui suit dans l'*Emancipation* :

« La société de commerce, établie à Bruxelles; vient de rendre à l'industrie et au pays un éminent service.

« Il existait à Couillet un établissement pour l'exploitation des mines de houille et la fabrication de fer. Ces mines bien administrées et qui donnent d'importants bénéfices étaient loin cependant de produire tout ce qu'elles pouvaient extraire du sol; tout ce que réclamaient les besoins du commerce. Le fonds social existant ne suffisait pas pour que l'exploitation de la houille et la fabrication du fer pussent recevoir tous les développements dont elles sont susceptibles.

« La Société de Commerce, fidèle ainsi à la pensée qui a présidé à son institution, a voulu procurer aux mines de Couillet la somme de francs 1,800,000 dont elles avaient besoin; elle a fait publiquement un appel à l'esprit d'association et le succès a dépassé toutes les espérances qu'il avait été permis de concevoir.

« Lors de l'émission des actions de la canalisation de l'Oise, on s'était plaint de souscriptions énormes, que de gens, sans aucuns moyens pécuniaires, n'avaient pas craint, de présenter, et que la société générale s'était vu forcée d'admettre. La société de commerce avait voulu écarter cet abus d'une concurrence illimitée; elle avait exigé le versement préalable, par les souscripteurs de 10 p. c. de leurs souscriptions. Cette garantie était-elle trop forte, peut-être en écartant des hommes sans aucune ressource, avait-elle aussi éloigné des personnes jouissant de beaucoup d'aisance, mais dépourvus comme le sont en général les propriétaires de capitaux de quelque importance.

« Cependant, malgré tout ce qu'il y avait de rigoureux dans cette disposition de la Société du commerce, la souscription s'est élevée à environ 50 millions; on peut donc penser que, déduction faite des souscriptions des actionnaires de la Société Générale et de la Société du commerce, il a été versé dans moins de deux jours, une somme de 4 millions en numéraire pour garantie des souscriptions.

« Cette énergie de l'esprit d'association, le mouvement si extraordinaire des capitaux attestent tout ce qu'il y a de moyens et de ressources dans notre pays et tout ce qu'on peut faire dans l'intérêt des commerce et de l'industrie lorsque les capitaux sont appelés par la confiance publique et l'expérience des affaires financières.

« Cette souscription, considérée d'un point de vue plus élevé que l'établissement de Couillet, est un fait d'une grande portée et qui ne tardera pas de se reproduire, sous des formes différentes, dans un pays aussi riche et aussi heureusement situé que la Belgique.

« Quant à l'établissement de Couillet administré comme il est par des hommes intègres et capables, il est appelé désormais à une grande prospérité; la Société de Commerce, en mettant de puissans moyens à sa disposition a fait une chose utile non-seulement à cet établissement, mais aux souscripteurs auxquels elle a procuré un emploi sûr et avantageux de leurs capitaux. »

L'année autrichienne ayant eu lieu la

(4) A la révolution de 1830, les cris de *vive Fyon* se sont souvent mêlés aux acclamations du peuple. Cette année encore, à la fête du bourgmestre de Verviers, une population nombreuse étant réunie sous les fenêtres de ce magistrat pour applaudir aux séénades que lui donnait la société

La faible opinion qu'avait de lui-même notre illustre compatriote, le pouvoir était loin de la partager; aussi n'eut-on aucun égard à cette lettre, qui ferait aujourd'hui non rougir, mais sourire de pitié tant d'amateurs de promotions, qui ont le bon esprit de ne point s'arrêter à peser leurs capacités.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE. — Faculté des sciences

M. J. L. Franquinet subira l'examen de candidat le 8 courant, à 4 heures.

VILLE DE LIÈGE.

CASERNEMENT. — Les bourgmestre et échevins, métront en adjudication, le mercredi 8 juillet courant, à midi, le service du casernement des troupes dans les bâtiments militaires appartenant à la ville.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la régence où l'on peut en prendre connaissance.

A l'hôtel de ville, le 2 juillet 1835.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE du 4 juillet.

Naissances: 7 garçons, 1 fille.

Décès: 4 garçon, 4 homme, 2 femmes, savoir: Corné Schepens, âgée de 24 ans, caporal à la quatrième compagnie du premier bataillon du premier régiment de ligne en garnison en cette ville. — Barbe Collette Hortense Gérard, âgée de 49 ans, sans profession, rue Pont d'Île. — Marie Marguerite Henrard, âgée de 68 ans, sans profession, faubourg Ste-Marguerite, veuve de Sébastien Gérard.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A LOUER POUR LE 15 MARS 1836,

Dans la commune de la Gleixhe, à trois lieues de Liège, canton de Hologne aux Pierres, premier district de la province de Liège.

1^o Un MOULIN à farine, mû par l'eau qui ne manque jamais, avec 9 bonniers de jardin, prairies, verger et terres labourables. Il y a à ce moulin trois meules, une pour le froment, une pour le seigle, la troisième meule est une hosièrerie pour perler l'orge et l'épeautre. Il y a aussi une batterie au chanvre. Ce moulin est neuf, n'étant bâti que depuis peu d'années; tous les bâtiments sont couverts en ardoises.

2^o Une FERME de quinze bonniers de terres et prairies dont les bâtiments sont neufs et presque tous couverts en ardoises.

3^o Une autre FERME de quatre-vingt-cinq bonniers de terres labourables, jardins, vergers et prairies; la moitié des bâtiments est couverte en ardoises.

4^o La CHASSE à LOUER présentement, sur environ trois cents bonniers, tant bois que prairies et terres labourables. S'adresser au château de Hautepeppe, situé dans ladite commune de la Gleixhe 852

EN VENTE

CHEZ H. DESSAIN, A LIÈGE,

Et chez les principaux libraires du royaume.

Recherches sur les causes, l'histoire et le traitement de l'OPHTALMIE MILITAIRE, par H. VANDERMEER, docteur en médecine, médecin adjoint attaché à l'hôpital militaire de Liège, membre de l'ordre de la croix de fer, suivies de considérations anatomico-physiologiques sur l'œil par M. Fohman, professeur à l'université de Liège, membre de l'Académie, etc. in-8^o; prix fr. 4 50. 878

TILBURY NEUF à VENDRE, rue Lulai des Fèves, n^o 122.

Un GARÇON de CAFÉ, jeune et intelligent, peut se présenter au CAFÉ DU MIDI, à Liège. 865

PROVINCE DE LIÈGE.

CONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE

DE BIERSET A HANNUT.

AVIS.

Mercredi 15 juillet 1835, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et de la commission des actionnaires, à l'adjudication publique par soumission et aux enchères des travaux à faire pour la construction d'une partie de la route de Bierset à Hannut, divisée en 3 lots, savoir:

1^{er} Lot. Sur une longueur de 2847 m. 50 c. commençant à l'extrémité du pavage de la route existant de Liège à Bierset.

2^e Lot. Sur une longueur de 2267 m. 80 c. à la suite du premier lot.

3^e Lot. Sur une longueur de 3243 m. 90 c. à la suite du 2^e lot; ces trois lots seront ensuite réunis, s'il y a lieu pour faire l'objet d'une seule adjudication.

On peut prendre connaissance du devis d'après lequel il sera procédé à cette adjudication, à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef, de MM. les commissaires des districts et chez M. le secrétaire de la commission des actionnaires à Waremme.

Liège, le 25 juin 1835.

Le gouverneur de la province de Liège, Baron VANDENSTEEN.

Une SERVANTE sachant faire une cuisine bourgeoise, peut se présenter au bureau de cette feuille.

UNE BONNE SERVANTE sachant faire une cuisine bourgeoise, peut se présenter rue Vinave d'Île, n^o 608. 879

LE MUSÉE BELGE,

OU

COLLECTION DES TABLEAUX REMARQUABLES

DES VIEILLES ÉCOLES FLAMANDES,

DEPUIS L'ÉPOQUE DES FRÈRES VAN EYCK,

JUSQU'À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE;

AVEC LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA SCULPTURE EN

BELGIQUE,

DESSINÉS SUR LES ORIGINAUX,

GRAVÉS A L'EAU-FORTE PAR LES MEILLEURS ARTISTES,

ACCOMPAGNÉS D'UN TEXTE.

Les collections de tableaux, les Musées, les Galeries, qui font la splendeur des villes et l'orgueil des peuples, ont été recueillis en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. On regrette qu'un soin pareil n'eût pas rassemblé en Belgique les monuments des Arts, dans cette Belgique autant que l'Italie et plus que les autres pays la patrie de la peinture. Ce qui peut-être a retardé jusqu'ici la publication complète d'un Musée Belge, c'est l'excessive dissémination des éléments qui le composent. A Paris où toute la France se concentre, on n'avait qu'à graver le Musée du Louvre. Il ne fut pas difficile non plus de mettre au jour la Galerie de Florence, réunion de tant de trésors opérée à force d'années et d'argent. Mais en Belgique, pays fédéral en quelque sorte, où depuis huit siècles les libertés communales ont fait de chaque cité un état, le Musée Belge n'est pas la dot d'une seule ville. Toute grande agglomération d'habitants à le sien; et quelques-uns sont célèbres. Qui n'a entendu parler du Musée d'Anvers? Souvent même les moindres localités, les villages possèdent quelque chef-d'œuvre d'un artiste immortel. Plusieurs de nos églises sont opulentes en ces sortes de joyaux uniques; vingt cabinets précieux sont encore de musées. Et quels noms la patrie belge n'a-t-elle pas fournis aux fastes de la peinture? Les Van Eyck, les Hemling, les Otto Venius, es Devos, les Quentin Matsis, les Rubens, les Van Dyck, les Teniers, les Janssens, les Brauer, les Cocxie, les Crayer, les Champagne et cinquante autres, masse pressée de génies, qui, deux siècles avant nous, se sont posés nos maîtres, et que l'art recherche enfin comme ses plus vrais modèles.

Dominés depuis long temps par la pensée de réunir en un seul ouvrage les chefs-d'œuvre de tous ces grands artistes, et d'élever ainsi un monument tout à la fois à l'art et à notre gloire nationale, nous n'avons négligé aucun soin pour découvrir tous les matériaux de cet édifice et pour nous assurer des artistes capables de l'élever. Désormais, toutes nos mesures sont prises.

Le Musée Belge se composera de cinq cents planches petit in-4^o; quatre cents seront consacrées à la reproduction des tableaux remarquables; cinquante présenteront des portraits; cinquante retraceront les plus beaux produits de la sculpture sur le bois, sur le marbre, sur les métaux et sur la pierre. A chaque planche sera joint le texte nécessaire; et la vie de chaque peintre accompagnera ses traits. Les cinquante portraits seront lithographiés par nos plus habiles dessinateurs; les autres planches seront gravées à l'eau forte sur cuivre.

Notre première pensée avait été d'achever au burin en grand format toute cette collection. Mais l'abondance des chefs-d'œuvre que nous possédons aurait entraîné ainsi les souscripteurs dans d'excessives dépenses. Nous avons mieux aimé nous mettre à la portée de tous les artistes et faire une entreprise calculée de telle manière que nous sommes sûrs au moins de la terminer avec les fonds dont nous disposons.

En conséquence, le Musée Belge paraîtra par livraisons, chacune de neuf planches avec texte explicatif, du prix de six francs pour les souscripteurs.

Quelques exemplaires seront tirés sur papier de Chine. La livraison coûtera 10 francs.

Une livraison sera publiée tous les mois.

La première paraîtra le 15 août prochain; la deuxième le 15 septembre, et ainsi de suite, de mois en mois, avec une exactitude assurée par des traités sérieux.

On souscrit à Bruxelles, au bureau des Fastes Belges, rue de l'Impératrice, n^o 16.

EN VENTE

CHEZ AVANZO ET C^o, A LIÈGE,

La première livraison de :

L'ESSAI SUR L'ART DE TRACER LA MENUISERIE

ET PIÈCES MÉCANIQUES,

OU

L'ART DES TRAITS MIS EN PRATIQUE;

Par M. MARTIN PONCELET, menuisier et mécanicien, ex-directeur de l'établissement de Seraing, pensionné par John Cockerill, ouvrage pratique destiné aux contre-maîtres, aux ouvriers et aux élèves.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÈGE.

PAR HENRI DEL VAUX, DE FOURON.

PRIX: 5 FR. AU BUREAU DU POLITIQUE

COMMERCE.

Bourse de Vienne du 25 juin. — Métalliques, 101 1/2. Actions de la banque 1345 0/0.

Fonds anglais du 3 juillet. — Cons. 92 0/0 0/1. belge, 99 1/2. Holl. 54 7/8. Port. 84 1/4. Esp. cortés, 45 0/0, le scrip 13 1/2 à 14 1/4 diff. 19 3/4, passive 12 3/4.

Bourse de Paris, du 4 juillet. — Rentes, 5 1/2, 108 1/2 fin cour., 108 80. — Rentes, 3 p. c. 79 00, fin cour., 79 1/2. — Actions de la banque, 0000 00. — Emprunt de la ville de Paris, 00000 00. — Rentes de Naples, 96 75, fin cour., 96 85. — Emprunt Guebhard, 45 0/0, fin cour., 00 00. — Rente perpétuelle, 5 p. c., 41 1/2, fin cour., 00 00. — Trois p. c., 28 1/2, fin cour., 00; différée, 16 3/4. — Cortés, 39 0/0. — Portugais, 00 0/0. — d'Haiti, 0000 00. — Grec, 000. — Emp. belge, 101 3/4, fin cour., 000 0/0. — Empr. romain, 100 1/2, fin cour., 000 0/0. — Empr. de la ville de Bruxelles, 00. — Banque de Belgique, 114 1/2. — Coupures cortés, 20 1/2.

Bourse d'Amsterdam du 3 juillet. — Dette active 55 3/4 000. Dito, 5 1/2, 101 3/4 000. — Dito différée, 1 1/4 0000. — Bill. de chance 25 1/8. — Syndi. d'amor. 94 3/4 000. — Dito 3 1/2 1/2, 80 0/0 000. Contrib. de guerre, 0 0/0 000. — Rus. 6 1/2, 0 0/0 0. — Société de comm. 108 1/8 000. — Rus. et comp. 104 1/8. — Dito 1828 et 1829, 000 0/0 00. — C. ch. H. 1831, 1833 99 1/2. — Dito ins. au gr. liv. 68 1/8 00. Dito emp. à L., 5 1/2, 00 00. — Prus. nég. à L., 6 1/2 00 0/0. — Dan-m. à Lond., 0 0/1. — Rente franc. 00 00/00. — Rente perp. d'Espagne, 0 0/1. — Dito d'Amst., 41 1/8 00. — Dito à Londr., 3 1/2, 26 5/8 000. — Dito à Paris, 0 0/1. — Dito à Anvers, 00 0/0. — Dette diff. d'Esp. à Paris, 1 1/2 00. — Bons cortés à Lond. 30 15/16. — Coupures des cortés 0000. — Vienne actions de la banq., 0000. — Métalliques 99 0/0. — Act. Rot. 1^{re} levée, 000. — Dito 2^e levée, 000. — Lots de Pologne, 000 0/0 00. — Naples falcon. 00 0/0. — Dito à Londres, 00. — Brésiliens, 84 3/4. — Grecs 00. — Lots Prussiens 109 3/4.

Bourse d'Anvers du 4 juillet.

Changes.	à courts jours.	à deux mois	à 3 mois
Amsterdam	3 1/4 0/0 perte		
Londres.	12 1/2 1/2	P 12 05	
Paris.	47 5/16	47 0/100	46 7/8
Francfort.	35 3/4		35 9/16
Hambourg.	35 3/8	P 38 1/8	A 35 1/16

Escompte 4 0/0.

Effets publics Belgique. — Dette active, 104 1/2 A. — Idem différée, 43 3/4 0. — Oblig. de l'entp., 95 00 P. — Emprunt de 48 mill., 100 et A 000. — Idem de 12 mill. 000 00. — Idem de 24 mill., 000 00. — Hollande. Dette active, 2 1/2, 000 0/0 P. Idem diff., 00 00. — Rente rem. 88 1/4 A et 98 5/8 A. — Espagne. Gueb., 42 1/2 P. Idem perp. Paris, 3 p. c., 00 0/0 P. Idem perp. Amsterdam, 4 1/4 à 1/2. — Idem diff., 16 3/4 à 17 1/4.

Cours après la Bourse.

Les fonds espagnols, ont été très demandés pendant toute la bourse, surtout les cortés qui restent très voulus après la cote.

Perpétuelles, 41 5/8 A. — Cortés 34 1/2 A. — Dette différée 17 1/8 A. — Primes à un m. dont un: Perpétuelles 44 A. — Cortés 39 A. — Dette diff. 18 A.

MARCHANDISES. — Vente par contrat privé.

3000 balles café Brésil, à 32 1/2 c. cons.
200 balles café Sumatra, à 31 1/2 c. cons.
300 balles poivre Sumatra, à 23 1/2 c. ent.
60 caisses sucre Havane blond, à fl. 19 3/4 ent.

Arrivages au port d'Anvers, du 3 et 4 juillet.

Le bateau à vapeur anglais Attwood, cap. Morfée, ven. de Londres, avec 60 passagers.

Le brick kniph. Juli, cap. Priault, ven. de Flessingue, ch. de bois.

Le sloop danois Hoffning, cap. Schade, ven. de Rander, ch. d'avoine.

Le koff belge Commerce, cap. Scholl, ven. de Rotterdam, chargé...

Le koff belge Louisa, cap. Heere, ven. de Wezel, ch. de bois.

Le hoeker prussien Hercules, cap. Kamps, ven. de Cologne, ch. de bois, etc., etc.

Le brick prussien Wilhelmine, cap. Visser, ven. de Memel, ch. de bois.

Le schooner danois 2 Gezusters, cap. Thuroë, ven. de Stroomstad, ch. d'avoine.

Bourse de Bruxelles, du 4 juillet. — Belgique. Dette active 54 1/2 00. Emprunt de 48 mill., 100 1/4 P. — Actions de la société générale (5) 840 0/0 P. Société de comm. de cette ville, 117 1/2 0. Banque de Belgique (5) 114 1/2 A. Hollande. Dette active, 54 3/4 A. — Espagne. Guebhard, 43 0/0 N. 00. Perpét. Anvers 4 p. 1/2. Id. Amsterdam 5 p. 1/2. Cortés à Londr., 32 1/2 A. — Idem Paris 3 p. 1/2, 0 0/0 0. Cortés à Londr., 32 1/2 A. — Idem différée, 17 1/4.

H. Lignac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n^o 62